



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### fibromyalgie

Question écrite n° 81456

#### Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les souhaits exprimés par l'Union des fibromyalgies et fatigues chroniques de Lorraine et Ardennes (UFLA). L'UFLA demande notamment que soit organisée une campagne institutionnelle d'information sur la fibromyalgie afin de conduire à un recensement des patients atteints de cette maladie et d'aboutir à une étude approfondie des troubles présentés par les fibromyalgiques. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

#### Texte de la réponse

La fibromyalgie, dont la prévalence est estimée à 3,4 % chez la femme et à 0,5 % chez l'homme, est un syndrome polyalgique chronique d'étiologie à ce jour inconnue. L'expertise de professionnels de différents domaines est régulièrement sollicitée afin de pouvoir soutenir tant les malades souffrant de fibromyalgie que leurs familles. C'est ainsi que l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (actuelle Haute Autorité en santé) dans son rapport sur l'évaluation et la douleur chronique de l'adulte, a élaboré ses premières recommandations concernant cette pathologie en 1999. Depuis, l'Institut de veille sanitaire assure une vigilance épidémiologique régulière tandis que l'Institut national de santé et de la recherche médicale réalise périodiquement des travaux de recherche dans ce domaine. Pour l'année 2006, les centres d'investigation clinique, en collaboration avec les centres hospitals-universitaires réalisent des essais thérapeutiques contre la douleur. Par ailleurs, la direction générale de la santé, la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins et la direction générale de l'action sociale élaborent actuellement, en concertation avec les associations de malades, un plan visant à améliorer la qualité de vie des patients atteints de maladies chroniques. La rédaction de ce plan, conçue comme une collaboration entre les divers acteurs de santé et les personnes malades, privilégiera en particulier la recherche, l'étude épidémiologique, l'éducation des patients, la formation des professionnels, la coordination et la prise en charge des malades et l'insertion sociale.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 81456

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé et solidarités

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 décembre 2005, page 11730

**Réponse publiée le :** 21 mars 2006, page 3172